

**Sa hiérarchie martèle qu'il a pris pour prétexte une santé précaire pour abandonner ses hommes et son service, cette information est du journal Kalara, publication du lundi 20 janvier 2020.**

Selon l'hebdomadaire, Nguenda Martin Roger, ex commissaire de sécurité publique de la ville de Tmbel, Sud-ouest, s'est rendu coupable d'absences injustifiées tel que cela ressort d'une décision de Martin Mbarga Nguélé, Délégué Général à la Sûreté Nationale (DGSN).

L'ex commissaire âgé de 55 ans, ayant à son actif 37 ans de service, et désormais en complément d'effectif dans une unité de police à Bafoussam, a porté l'affaire devant le tribunal administratif.

Le constat d'absence irrégulière au poste signé du DGSN le 29 août 2018, prive ainsi de salaire le haut fonctionnaire de police, lit-on dans les colonnes du journal.

Dans sa versions des faits, l'ex commissaire explique avoir pris fonction à Tombel le 5 février 2014 et a assuré sa mission sans interruption malgré les défis sécuritaires liés à la crise qui déchire cette région. Il évoque les complots et les coups bas de certaines autorités de cette localité contre sa personne.

---